

À la séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **DEUX MARS DEUX MILLE VINGT ET UN**, à 19h00, par zoom enregistrée et à laquelle assistaient le maire M. Henri Bourque, les conseillères et les conseillers suivants :

1- **Étaient présents :**

M. Serge Marquis

Mme Sonia Rivard

M. Luc Adam

Mme Francine Lehouiller

Mme Valérie Bruneau

Était absent :

M. Claude Bourque

Formant quorum sous la présidence de monsieur Henri Bourque, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec.trés. et madame Nancy Brousseau, sec.-trés. adjointe sont aussi présentes.

Séance à huis clos

R21-03-35

Considérant que des mesures sont actuellement mises en place pour limiter la propagation du virus par le ministère de la santé publique en date du 05 janvier 2021;

En conséquence, il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE le conseil municipal accepte que la présente séance ordinaire du conseil ait lieu par zoom enregistrée.

Adopté.

2- **LECTURE + ACCEPTATION DE L'AVIS CONVOCATION**

1. Présences
2. Tenue de la séance à huis clos
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 02 février 2021
5. Affaires en découlant
6. Parole aux citoyens
7. Correspondances
8. Dépenses
9. Résolutions diverses
10. Rapport des comités
11. Avis de motion
12. Prochaine séance du conseil
13. Affaires nouvelles
14. Période de questions
15. Levée de la séance.

R21-03-36

L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de madame Valérie Bruneau, appuyé par monsieur Serge Marquis et résolu unanimement par les conseillers (ères).

3- **PROCÈS-VERBAUX**

02 février 2021

R21-03-37

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

Le 2 mars 2021

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du **deux février deux mille vingt et un**, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

AFFAIRES EN DÉCOULANT

Un suivi des différents points est fait.

5- **PAROLE AUX CITOYENS**

Aucun citoyen.

CORRESPONDANCES

Le bordereau de correspondance est déposé au Livre des minutes et fait partie intégrante de la présente rubrique.

COMPTES À PAYER

Fournisseurs	Description	Montant
MRC d’Abitibi-Ouest	Quotes-parts (50%)	17 185.15
CIM	Module – Bordereau de salaire	207.53
Buro Concept	Caisses de papier : 680.64	906.85
	Fournitures de bureau : 226.21	
Roberge et Fils	Fournitures d’entretien	25.14
Les Entr. Roland Richard inc.	Éclairage public	332.28
Soc. Canadienne des postes	Média poste	119.76
GLS Logistics	Frais de livraison	38.90
Techni-Lab	Tests d’eau	109.23
Norfil	Crédit – Fourn. Aqueduc	-31.33
Les Entreprises Combinées	Système téléphonique IP	12 831.21
CIA Informatique	Ordinateurs + logiciels : 1 408.44	1 632.64
	Soutien technique : 224.20	
Jean-Guy Roy Ent.	Déneigement – 3e versement	38 741.98
Visa Desjardins	Frais de poste	528.89
Alarme La-Sar	Services techniques	293.77
Les Entreprises J.L.R.	Cueillette – Février 2021	2 610.53
Serv. Ent. Ménager SEMKB	Ménage – Sous-sol-Centre Comm.	298.94
	TOTAL	75 831.47\$

SALAIRES

Johanne Shink	4 539.12	Henri Bourque	560.60
Claude Bourque	185.60	Valérie Bruneau	185.60
Serge Marquis	185.60	Nancy Brousseau	1 937.00
Luc Adam	185.60	Chantal Gaumond	214.84
Sonia Rivard	185.60	Francine Lehouiller	185.60
	TOTAL		8 365.16\$

COMPTES PAYÉS

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
C2100027	Soudures multiples	Fournitures - Passerelle	517.39
C2100028	Techni-Lab S.G.B.	Tests d’eau	251.80
C2100029	Jean-Guy Roy Ent.	Sable / sel	891.06
C2100030	Alarme La-Sar	Serv. tech. - Téléphonie IP	344.93
C2100031	Les Entreprises J.L.R.		2 610.53
C2100032	Yves Bergeron	Déneigement des cours	1 379.70
C2100033	Ville de Macamic	Serv. tech. - Nov. : 2 471.96	5 567.74
		Serv. Tech.- Déc. : 2 098.29	
		Déplac. – Nov. : 563.79	
		Déplac. – Déc. : 433.70	
C2100034	Groupe CCL	Fourniture de bureau	394.36
C2100035	GLS	Frais de livraison	24.60

Le 2 mars 2021

C2100036	Fiducie Desjardins	REER – février 2021	198.20
TOTAL			12 180.31

COMPTES PAYÉS – ACCÈS D

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
M2100014	Télébec	Aqueduc	100.48
M2100015	Télébec	Corporation municipale	779.84
M2100016	Hydro-Québec	Café des rumeurs	1 173.48
M2100017	Hydro-Québec	Quai public-point d'eau	152.02
M2100018	Hydro-Québec	Centre communautaire	315.81
M2100019	Hydro-Québec	Éclairage public	351.41
M2100020	Hydro-Québec	Éclairage de la patinoire	252.30
M2100021	Hydro-Québec	Bureau municipal	973.38
M2100022	ADMQ	Cotisation annuelle	569.13
M2100023	Hydro-Québec	Garage, pompiers	548.78
M2100024	Hydro-Québec	Aqueduc	1 600.90
M2100025	Bell Mobilité	Cellulaire - pompiers	32.95
M2100027	Johanne Shink	Séances – Février 2021	60.00
M2100028	Nancy Brousseau	Séances – Février 2021	60.00
M2100029	Henri Bourque	Séances – Février 2021	60.00
M2100030	Serge Marquis	Séances – Février 2021	60.00
M2100031	Sonia Rivard	Séances – Février 2021	60.00
M2100032	Valérie Bruneau	Séances – Février 2021	60.00
M2100033	Francine Lehouiller	Séances – Février 2021	60.00
M2100034	Luc Adam	Séances – Février 2021	60.00
M2100035	Claude Bourque	Séances – Février 2021	60.00
M2100036	Hydro-Québec	CLSC, biblio, Âge d'Or, etc.	505.05
M2100037	SAAQ	Immatriculation	2 980.09
TOTAL			10 875.62\$

6- DÉPENSES

R21-03-38 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, les dépenses ci-dessus mentionnées sont autorisées et que la Dir. Gén. / Sec.-très. a fourni et signé un certificat qui indique que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

Et j'ai signé à Gallichan

7- RÉSOLUTIONS DIVERSES

MRC d'Abitibi-Ouest – SSI - Rapport annuel d'activités 2020

R21-03-39 Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte le rapport annuel d'incendie 2020 pour le service de sécurité incendie de Gallichan et que celui-ci soit transmis à la MRC d'Abitibi-Ouest.

Adopté.

MRC d'Abibiti-Ouest – Service de désincarcération

R21-03-40 Attendu que la Ville de La Sarre et la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon offrent le service de désincarcération par l'intermédiaire de leur service de sécurité incendie (SSI);

Le 2 mars 2021

Attendu que le principe étant que le service est offert par le SSI le plus près du lieu de l'incident;

Attendu que le nouveau découpage permet d'atteindre plus rapidement le lieu de l'incident;

En conséquence, il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE la municipalité de Gallichan approuve la carte « Désincarcération » du 19 avril 2016;

QUE ladite carte « Désincarcération » est annexée pour faire partie intégrante de la présente résolution.

Adopté.

Bibliothèque – Subvention – 50%

R21-03-41 Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise le versement de 1 400\$ à la bibliothèque, ce qui représente 50% du montant prévu au budget de l'année 2021.

Adopté.

FQM – Code d'éthique et de déontologie -Valérie Bruneau

R21-03-42 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal autorise madame Valérie Bruneau à suivre la formation obligatoire sur le code d'éthique et de déontologie étant conseillère municipale depuis le 25 décembre 2020. Le coût de la formation est de 300\$ excluant les taxes.

Adopté.

Employés – Entretien de la patinoire

R21-03-43 Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Luc Adam et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte d'embaucher monsieur Léo Perron et monsieur Matis Thiffault au salaire minimum de 13.10\$/hre plus 4% de paie de vacances pour faire l'entretien de la patinoire.

Adopté.

Ordinateur - Bibliothèque

R21-03-44 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal accepte de remettre l'ordinateur du bureau municipal à la bibliothèque considérant le remplacement de l'ordinateur de la Dir. Gén./Sec.-très. Le formatage de l'équipement sera au frais de la Municipalité de Gallichan.

Adopté.

Le 2 mars 2021

Employé municipal

R21-03-45

Il est proposé par monsieur Serge Marquis, appuyé par madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le conseil municipal de Gallichan accepte de publier une offre d'emploi pour le poste d'employé municipal en considérant les différentes suggestions proposées.

Adopté.

CPTAQ – Lot 5 520 050

R21-03-46

Considérant que monsieur Rafaël Bélanger est propriétaire du lot 5 520 050;

Considérant que monsieur Rafaël Bélanger demande à la CPTAQ une autorisation afin de pouvoir lotir 3 terrains pour des fins de construction résidentielles sur le lot 5 520 050;

Considérant que ce lot a déjà été dézonné;

Considérant qu' antérieurement, il a déjà eu une résidence et un moulin à scie sur ce lot;

Considérant que pour la Municipalité, ce lot ne pénalise pas les besoins en agriculture;

Considérant que la demande de monsieur Rafaël Bélanger favorise de nouvelles constructions et l'arrivée de nouveaux citoyens;

Considérant que cet emplacement est situé près de la rivière Duparquet à l'embouchure du Lac Abitibi;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Adam, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu à l'unanimité par les conseillers (ères);

Que, la municipalité de Gallichan accepte d'appuyer la demande de monsieur Rafaël Bélanger dans le but de favoriser le développement de la Municipalité de Gallichan qui pourrait favoriser l'installation de nouvelles familles qui serait un apport positif à notre municipalité.

Adopté.

STTP – Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

R21-03-47

Attendu que les populations sous-bancarisées et non bancarisées ont un urgent besoin d'avoir accès à des services bancaires, car des milliers de villages et de municipalités rurales n'ont aucune succursale bancaire et plus de 900 municipalités ont exprimé leur appui pour la mise en place d'une banque postale;

Attendu qu' au Canada, des milliers de personnes n'ont pas accès à Internet haute vitesse, et que le gouvernement fédéral promet depuis longtemps d'intervenir afin de leur donner accès à un service à large bande;

Le 2 mars 2021

Attendu que des mesures doivent être prises sans délai pour mettre en place un solide réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques;

Attendu que pour atteindre les cibles de 2050 en matière de neutralité carbone, Postes Canada doit fortement accélérer l'électrification de son parc de véhicules;

Attendu que les bureaux de poste, dont le réseau couvre l'ensemble du pays, sont en mesure de fournir une vaste gamme de services à la manière de carrefours communautaires;

Attendu que les facteurs et factrices de Postes Canada, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, sont en mesure de fournir un service de vigilance auprès des personnes vulnérables afin qu'elles puissent demeurer chez elles le plus longtemps possible;

Attendu que Postes Canada est tenue de faire sa part pour mettre en place une relance après-pandémie qui soit juste;

Attendu que le rapport intitulé *La voie à suivre pour Postes Canada*, déposé dans le cadre de l'examen du service postal public, mené en 2016 par le gouvernement fédéral, recommande que Postes Canada diversifie ses services et qu'elle les adapte aux besoins de la population, qui sont en constante évolution;

Attendu que le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), grâce à sa campagne *Vers des collectivités durables*, propose une vision du service postal à l'ère numérique et post-carbone qui apporte des solutions à ces besoins et bien davantage;

En conséquence, il est proposé par madame Valérie Bruneau, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, la Municipalité de de Gallichan appuie la campagne *Vers des collectivités durables* et écrive à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, l'honorable Anita Anand, pour lui faire part des raisons qui justifient son appui et y joigne une copie de la présente résolution.

Adopté.

8- RAPPORT DES COMITÉS

Voirie

Monsieur Serge Marquis donne de l'information concernant l'entretien des chemins.

Loisirs

Madame Sonia Rivard mentionne qu'il est possible de faire de la glissade, d'utiliser la patinoire ainsi que les sentiers de raquettes comme activités plein air.

Le 2 mars 2021

Club nautique du Lac Abitibi

Madame Valérie Bruneau mentionne qu'il y a eu une augmentation de 15% des ventes de cartes de membres pour la saison 2020 pour le club nautique du Lac Abitibi. L'assemblée générale annuelle aura lieu mercredi le 24 mars 2021 par visioconférence.

Société d'histoire et d'archéologie

Monsieur Luc Adam mentionne que la Société d'histoire et d'archéologie ont trouvé une façon de répondre favorablement à la demande de M. Sébastien Marleau en tant que restaurateur pour le restaurant le Mouk-Mouk de Duparquet. Monsieur Émilien Larochelle et Mme Valérie Larochelle iront le rencontrer.

Concernant le projet qui serait initié par des étudiantes, il nous est demandé s'il serait possible d'utiliser le poêle au propane du café des Rumeurs. Considérant que celui-ci n'a pas été utilisé depuis un certain temps, une vérification de l'équipement sera nécessaire afin d'en assurer une utilisation sécuritaire.

Comité d'embellissement

Madame Francine Lehouiller mentionne qu'il n'y a rien de spécial concernant le comité d'embellissement.

Bibliothèque

Madame Francine Lehouiller mentionnera la nouvelle au comité de la bibliothèque concernant l'ordinateur et que le versement de la subvention sera versé directement à leur compte.

Autres dossiers

Monsieur Henri Bourque fait un compte-rendu des différents dossiers du dernier mois.

9- AVIS DE MOTION

Aucun avis de motion.

10- PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine *séance ordinaire* du conseil municipal aura lieu le 06 avril 2021 à 19h00.

Une *séance de travail* aura lieu le 16 mars 2021 à 19h00.

11- AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

13- LEVÉE DE LA SÉANCE

R21-03-48

La séance est levée à 20h25 sur une proposition de monsieur Luc Adam appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Maire

Dir. Gén./Sec.-très.